

Bruxelles, le 26 novembre 2008

La Commission se félicite du communiqué de Bordeaux, qui marque un progrès important de la coopération européenne dans l'enseignement et la formation professionnels

Les ministres de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) des États membres de l'Union européenne, des pays de l'AELE/EEE et des pays candidats à l'adhésion, ainsi que la Commission européenne et les partenaires sociaux européens ont adopté aujourd'hui le communiqué de Bordeaux dans le but de renforcer la coopération dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels.

Le commissaire européen chargé de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse, M. Ján Figel', a expliqué: «*Nous voulons que l'enseignement et la formation professionnels en Europe soient une référence au niveau mondial. La qualité de l'EFP est primordiale pour la viabilité à long terme de notre économie et de notre société. L'adoption du communiqué de Bordeaux nous rapproche de la mise sur pied d'un espace européen de l'enseignement et de la formation professionnels, qui facilitera la mobilité des apprentis et améliorera la performance, la qualité et l'attrait de l'EFP en Europe.*»

Le principal instrument de la coopération européenne dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels est connu sous le nom de **processus de Copenhague**; celui-ci a été lancé en 2002 à l'occasion de l'adoption, par les ministres de l'éducation de 31 pays européens, les partenaires sociaux européens et la Commission européenne, de la **déclaration de Copenhague** sur le renforcement de la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels. Dans le cadre de ce processus, un bilan doit être dressé tous les deux ans, ce qui a été fait à Maastricht en 2004, à Helsinki en 2006 et maintenant en 2008, à Bordeaux, sous la présidence française.

Le communiqué de Bordeaux

Toutes les discussions qui ont précédé l'examen réalisé à Bordeaux ont mis en évidence le fait que le processus de Copenhague est une réussite et qu'il convient désormais de se concentrer sur **la consolidation de la stratégie et la mise en œuvre des principes** et des instruments élaborés depuis 2002.

Après avoir dressé le bilan des progrès accomplis et défini les priorités pour 2008-2010, le communiqué de Bordeaux introduit un nouvel objectif – renforcer les **liens entre l'EFT et le marché du travail** – qui s'inscrit dans le droit fil de l'initiative intitulée «*Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux*», portant sur l'anticipation et la mise en adéquation des compétences requises et des besoins du marché du travail. Une communication de la Commission portant le même titre doit être publiée en décembre 2008.

Principales initiatives dans l'enseignement et la formation professionnels

Au nombre des initiatives les plus ambitieuses dans le domaine de l'EFP au cours des prochaines années figurent l'adoption et la mise en application du **système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels** et du **cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels**. En avril 2008, la Commission a adopté ces deux propositions de recommandation du Parlement européen et du Conseil. Les négociations se poursuivent entre ces institutions selon le calendrier prévu; l'adoption officielle de ces textes est prévue pour le début de 2009.

Lorsqu'il sera appliqué, le système européen de crédits d'apprentissage soutiendra et favorisera la mobilité transnationale et l'accès à un apprentissage sans frontières tout au long de la vie dans le domaine de l'enseignement et la formation professionnels, en facilitant le transfert et l'accumulation des acquis d'apprentissage de chaque citoyen. Il sera compatible avec le système européen d'accumulation et de transfert de crédits utilisé dans le secteur de l'enseignement supérieur. Le cadre européen de référence vise à aider les États membres à promouvoir et contrôler l'amélioration de la qualité de l'EFP à différents niveaux. Il offre une base commune pour l'élaboration de principes, de critères de référence et d'indicateurs en matière de qualité.

Prix «Best of nation» du concours EuroSkills

À l'occasion de la réunion ministérielle informelle de Bordeaux, les ministres ont également décerné les prix **«Best of nation»** aux meilleurs concurrents de la manifestation **EuroSkills 2008** qui s'est tenue en septembre à Rotterdam. Ce tout premier concours paneuropéen des métiers a rencontré un vif succès; il a mis en lumière l'excellence dans l'exercice des métiers et offert un bel exemple de la démarche à suivre pour renforcer l'attrait de l'EFP. La manifestation a attiré 420 candidats de 29 pays et près de 27 000 visiteurs. Le communiqué d'Helsinki avait appelé de ses vœux l'organisation d'EuroSkills. Cette initiative sera répétée tous les deux ans. Les organisations compétentes du Portugal et de la Pologne ont déjà confirmé leur souhait de mettre sur pied une prochaine édition de cette manifestation.

Charte des universités européennes sur l'éducation et la formation tout au long de la vie

Lors de leur réunion, les ministres ont également discuté des principes énoncés dans la *Charte des universités européennes sur l'éducation et la formation tout au long de la vie*, présentée par l'Association européenne des universités.

Pour en savoir plus:

Commission européenne - Enseignement et formation professionnels:

http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc60_fr.htm

Cedefop - Centre européen pour le développement de la formation professionnelle :

<http://www.cedefop.europa.eu/>

Fondation européenne pour la formation:

<http://www.etf.europa.eu/>

Association européenne des universités:

<http://www.eua.be/>

Communiqué de presse de la Commission sur le concours EuroSkills:

[IP/08/1378](#)